

<https://acdn.net/spip/spip.php?article1084>



Lettre au Président de la République : Flamme en berne pour le désarmement nucléaire

- Accueil - Actualités - Les lettres d'ACDN -

Date de mise en ligne : mercredi 2 août 2017

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée

Copie à : Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le ministre de l'Intérieur,
Monsieur le ministre de la Transition écologique et solidaire,
Madame la ministre de la Justice, Garde des Sceaux,
Monsieur le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
Madame la ministre des Armées

S/c Madame la Sous-préfète 17100 Saintes

Objet : Désarmement nucléaire

PJ : Parlementaires ayant signé la PPL organisant un référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires (avril 2017)

Monsieur le Président,

A l'initiative de notre association, la Ville de Saintes s'est engagée depuis près de vingt ans, sans discontinuer malgré les alternances politiques, en faveur du désarmement nucléaire. En 1999, elle a adhéré au réseau mondial « Abolition 2000 », qui rassemble des municipalités et des ONG du monde entier ayant pour objectif l'abolition des armes nucléaires. En 2008, elle a adhéré aux « Maires pour la Paix » qui regroupent autour de ce même objectif près de 7500 villes à travers le monde, sous la présidence des maires d'Hiroshima et de Nagasaki.

La Flamme du Désarmement Nucléaire a été allumée pour la première fois par Madame Schmitt, maire de Saintes, en mai 2001, à l'occasion des 1^{er} Journées du Désarmement Nucléaire, et depuis lors en diverses occasions comme les Rencontres internationales pour le désarmement nucléaire, biologique et chimique en 2004, 2006, 2008, et chaque année du 6 au 9 août, pour commémorer avec les représentants de la Ville et des Anciens combattants les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki et proclamer : « Plus jamais ça ! ».

Le seul moyen d'éviter à coup sûr de nouveaux massacres atomiques, c'est d'éliminer toutes ces armes dites « de destruction massive », qui sont surtout des armes de massacre, de crime de guerre, de crime contre l'humanité, et qui pourraient entraîner la fin de notre civilisation.

Les autres armes frappant indistinctement civils et militaires ont toutes été interdites : les armes biologiques en 1972, les armes chimiques en 1993, les mines anti-personnel en 1997, les bombes à sous-munitions en 2008. Les armes nucléaires, les plus dangereuses de toutes, viennent enfin d'être interdites par un traité négocié sous les auspices de l'ONU, conformément à une décision prise par son Assemblée générale en décembre 2016. Le 7 juillet 2017, 122 Etats ont voté pour ce traité, 1 contre.

L'interdiction de ces armes devrait être un grand pas en avant vers leur élimination totale.

Malheureusement, la France a boycotté avec les autres Etats nucléaires les négociations ayant abouti au traité. Elle a même pris la tête du boycott. Elle a incité les Etats qu'elle influence à ne pas y participer. Le 27 mars 2017, alors

Lettre au Président de la République : Flamme en berne pour le désarmement nucléaire

que s'ouvrait à l'ONU la première session de la Conférence, la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont tenu ensemble une conférence de presse déclarant leur refus de négocier. Le 7 juillet, à l'instant même où le traité était voté, ils l'ont dénoncé dans un communiqué commun affirmant leur intention de ne jamais y adhérer.

Dès lors, comment la France peut-elle convaincre les autres Etats dotés de renoncer à leurs armes nucléaires ? Dénoncer la Corée du Nord, qui ne fait que l'imiter ? Faire reposer sa défense sur la menace de commettre un crime contre l'humanité en employant des armes prohibées ? Et faire croire encore qu'elle est la patrie des droits de l'Homme ?

Monsieur le Président,

L'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire vous avait écrit et fait remettre le 3 mai dernier, avant votre élection, une Lettre sur la menace nucléaire, demeurée sans réponse.

Cependant, le 3 juillet, devant le Parlement français réuni en Congrès, vous avez déclaré que la dissuasion nucléaire était « la clef de voûte de notre sécurité ». Le lendemain, vous vous faisiez hélitreuiller sur le Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins de nouvelle génération « Le Terrible », pour assister à un simulacre de lancement de missile. Et le 20 juillet, à Istres, là où François Hollande avait prononcé son Discours sur la dissuasion nucléaire le 19 février 2015, vous avez passé en revue les Rafale, Mirage, AWACS et avions ravitailleurs qui participent à la composante aérienne de la force dite « de dissuasion ». Vous avez en outre annoncé que le budget de l'armée serait le seul à augmenter dans les années à venir. Le budget consacré à développer les armes nucléaires devrait être lui aussi augmenté, jusqu'à dépasser 6 milliards.

Dans ces conditions, il ne nous paraît pas possible de continuer à commémorer les victimes d'Hiroshima et de Nagasaki comme si la France allait répondre à l'appel des survivants et coopérer à l'abolition des armes nucléaires, que nous réclamons, nous aussi, comme les hibakusha et comme trois Français sur quatre d'après un sondage de l'IFOP. Le 6 août 2017, il n'y aura pas de cérémonie. Nous ne rallumerons pas la Flamme du Désarmement Nucléaire.

Mais donnez-nous, Monsieur le Président, au moins une raison de la rallumer l'an prochain !

Si la France ne veut pas désarmer seule, pourquoi n'inviterait-elle pas les autres Etats qui en sont dotés à négocier l'élimination concertée et dûment vérifiée de leurs armes nucléaires ?

Et si vous ne pensez pas que les armes nucléaires sont « fondamentalement dangereuses, extraordinairement coûteuses, militairement inefficaces et moralement indéfendables », comme l'affirmait en 1996 le général américain Lee Butler, dernier chef du *Strategic Air Command*, alors nous vous demandons à tout le moins, par souci de démocratie, de consulter les Français sur une question aussi fondamentale, qui engage leur survie et celle de l'humanité.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Saintes, le 2 août 2017

Pour ACDN,

Jean-Marie Matagne, Président ; Aude Labat, Vice-présidente ; Jean-Michel Audoire, Secrétaire ;
Patrick Moquay, Trésorier (Ancien maire de Saint Pierre d'Oléron, commune membre, comme Saintes, du réseau

mondial « Abolition 2000 » et des « Maires pour la Paix »)

Action des Citoyens pour le
Désarmement Nucléaire (ACDN)
31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES
Tel. +33 6 73 50 76 61
contact@acdn.net